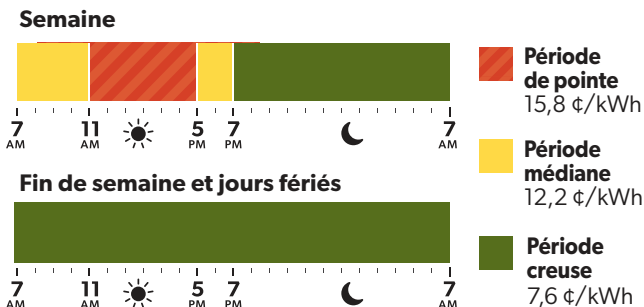


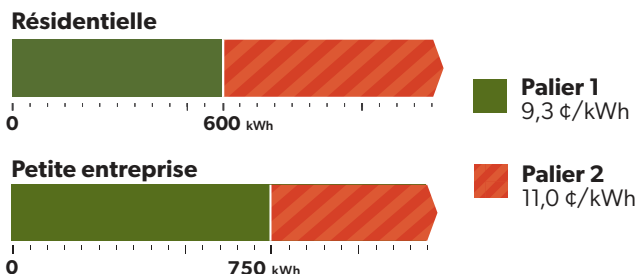
La tarification d'été selon l'heure de consommation et par paliers

En vigueur du 1er mai au
31 octobre 2025

Tarification selon l'heure de consommation¹



Tarification par palier (kWh) (kilowattheures)¹



Tarif de nuit très bas²



¹Les prix restent inchangés. ²Les tarifs est les heurs restent inchangés. Les prix s'appliquent à la ligne électricité de votre facture.

Choisissez le plan tarifaire qui vous convient.

Les services publics proposent trois types de grilles tarifaires

Ce qui signifie que les clients peuvent choisir une grille qui correspond le mieux au moment et à la fréquence auxquels ils consomment de l'électricité.

Tarification selon l'heure de consommation et tarif de nuit très bas

Le prix de ces deux grilles dépend de lorsque vous utilisez l'électricité. Pour chacune de ces grilles, vous pouvez aider à gérer vos coûts d'électricité en modifiant votre consommation vers des périodes où les prix sont moins élevés, dans la mesure du possible.

Tarification par palier

Dans le cadre de la tarification par palier, vous pouvez utiliser une certaine quantité d'électricité chaque mois à un tarif inférieur. Lorsque vous dépassez cette limite, un tarif plus élevé s'applique.

Visitez : oeb.ca/choix

Nous sommes là pour vous aider :

- 1-877-632-2727
- publicinformation@oeb.ca
- oeb.ca/fr

ou communiquez avec votre fournisseur de service public.



COMMISSION
DE L'ÉNERGIE
DE L'ONTARIO